



PROJET D'ETABLISSEMENT

**Ecole communale
fondamentale de Jandrain**



Bienvenue à l'école de Jandrain !



Apprentissages au départ d'idées novatrices

Respect mutuel



Dépassement au quotidien

Ouverture d'esprit



Accueil de tous



Le tout en français et en néerlandais !

1. INTRODUCTION

Selon le « décret du 13 septembre 2018 modifiant le décret mission du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et organisant les structures propres à les atteindre », chaque école doit posséder son propre projet d'établissement en lien avec son plan de pilotage.



Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves

Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale



Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et des savoir-faire qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle

Préparer les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures



Notre projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes que l'équipe éducative entend mettre en œuvre. On peut le comparer à une carte d'identité détaillée de l'école. Il s'inscrit dans la continuité des projets éducatifs et pédagogiques du PO afin d'en respecter les valeurs et d'en atteindre les objectifs.

Il représente le contrat liant les familles et l'école.

Il a été élaboré par les enseignants de l'école et approuvé par le conseil de participation.

A ce titre, l'école de Jandrain met en œuvre les projets pédagogiques et éducatifs dépendant du décret « Missions prioritaires de l'Enseignement » (du 24 juillet 1997) et articule ses pratiques pédagogiques autour des 4 axes ci-avant.



2. PORTRAIT DE L'ECOLE

Notre école communale, située à l'est du Brabant Wallon, existe depuis 1874. Petite école rurale au cœur du village comptant pendant de nombreuses années une soixantaine d'enfants.

Depuis septembre 2003, l'école a ouvert une section immersion en néerlandais tout en gardant sa filière francophone jusqu'en juin 2013.

Le bâtiment en dur a bénéficié d'un réaménagement et des préfabriqués sont venus s'y ajouter afin que chacun puisse y trouver sa place.

Notre école compte 3 classes maternelles (accueil/M1—M2—M3) et 6 classes primaires, pour un total d'environ 170 élèves. L'ambiance y est restée familiale et conviviale.

L'école est située chaussée de Wavre 59, sur l'axe principal Hannut-Jodoigne et à la frontière linguistique, d'où la création de la filière immersion néerlandophone.



3. CADRE LEGAL ET ACTIONS CONCRETES EXISTANTES

Notre école communale, organisée par la commune d'Orp-Jauche et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, adopte les objectifs définis par le Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces (CECP).



Promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves

Grandir en toute confiance en favorisant l'épanouissement et le bien-être de chaque enfant.

RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT

- Sieste encadrée pour les enfants qui en ont besoin dans un local adapté ;
- Différenciation ;
- Remédiation ;
- Dossier d'élèves ;
- Adaptation du matériel
- Enfant vedette ;
- Sacs à album ;
- Mascotte « Jules » en immersion.

Créer un lien entre la maison et l'école. Présenter un « compte-rendu » oral avec photos, images,... du week-end des mascottes chez l'enfant avec pour objectif de s'exprimer devant la classe (raconter un événement par l'enfant).

PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE AVEC DIVERS PARTENARIATS

- Projet « hygiène et santé » (privilégier l'eau, laver les mains, utiliser les mouchoirs,...) ;
- Bilan individuel de santé obligatoire : 1ère & 3e maternelles, 2e & 6e primaires ;
- Animation à la vie affective et sexuelle ;
- Journées sportives.



Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et des savoir-faire qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle



Apprendre par la vie pour la vie.

PEDAGOGIE ACTIVE ET PARTICIPATIVE BASEE SUR LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS ET DES SAVOIR-FAIRE

- Situation de départ ayant du sens pour l'enfant ;
- Travail en ateliers, par projets, par défis, par manipulations ;
- Synthèses, récapitulations, expériences ;
- Ouverture sur le monde extérieur :



Lecture de la presse ;



Visites, musées, expositions ;



Théâtre, cinéma, spectacles ;



Promenades découvertes.

ARTICLE 15 DU D.M. :

- ◇ Respecter le rythme des élèves en pratiquant l'évaluation formative et la pédagogie différenciée;
- ◇ Apprendre en ayant le droit à l'erreur ; l'enfant a le droit de se tromper ;
- ◇ Utiliser l'erreur comme outil de régulation ;
- ◇ Manipuler pour comprendre ;
- ◇ Organiser le journal de classe de façon anticipative (le vendredi).

GERER SES APPRENTISSAGES

ORGANISATION D'UNE ANNÉE COMPLÉMENTAIRE

Pour certains élèves, un temps plus long pourra s'avérer nécessaire pour acquérir les compétences visées. Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas sera analysée par l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place.

POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES

- ◇ Notre école se doit d'accueillir tous les enfants et de respecter leur différence. Chaque enfant qui lui est confié doit pouvoir s'y épanouir et se construire conformément aux valeurs prônées par le projet éducatif ;
- ◇ Notre équipe, en fonction d'éventuelles demandes d'intégration, évaluera, au cas par cas, la pertinence de celles-ci.

En collaboration avec les parents, le centre PMS, les partenaires d'éducation, des stratégies sont mises en place pour accueillir au mieux ces enfants.

De temps de concertation sont prévus afin de pouvoir évaluer l'évolution des apprentissages et collaborer au mieux à l'avancement de l'enfant.

LES MOMENTS D'EVALUATION

L'EVALUATION FORMATIVE

- Elle se fait au cours de l'apprentissage pour permettre le réajustement didactique ;
- Elle permet de découvrir où et en quoi l'élève éprouve des difficultés en vue de lui proposer des pistes pour les surmonter.

L'EVALUATION CERTIFICATIVE

- L'élève est confronté à des épreuves fondées sur le nouveau programme ;
- Au terme de chaque étape, l'élève fera du mieux qu'il peut ;
- En cas d'échec, un jury interne présidé par la directrice et composé des enseignants titulaires sera constitué ;
- En fin de P6 a lieu l'épreuve externe commune afin d'obtenir le Certificat d'Etudes de Base (CEB) ;
- Un jury d'école peut accorder le CEB à l'élève inscrit en 6e primaire qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer en tout ou en partie à l'épreuve externe commune. Le jury fonde alors sa décision sur un dossier comportant la copie des bulletins des deux dernières années de la scolarité tels qu'ils ont été communiqués aux parents.

*Des épreuves externes non certificatives ont lieu chaque année en octobre en P3 et en P5.
Elles portent alternativement sur les maths, le français et l'éveil.*

ACCES A DES TECHNOLOGIES DIVERSES

☆ Bibliothèque de l'école

☆ Télé-documentaires

☆ JDE

☆ Internet





Préparer les élèves à être des citoyens responsables, Capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures

Devenir les adultes de demain, des citoyens responsables

TRAVAIL DE SOCIALISATION DÈS L'ACCUEIL

- ♦ Règles de politesse ;
- ♦ Entretien familial ;
- ♦ Coin « zen », se sentir bien dans son école, dans sa Classe ;
- ♦ Apprentissage de l'autonomie ;
- ♦ Gestion et respect des outils au service du savoir ;
- ♦ Jeux de coopération ;
- ♦ Communication non violente.



SENSIBILISATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- ♦ **Tri des déchets** (participation au concours de l'école la plus propre de Wallonie) : les enfants participent à l'action « Ma commune propre » ;
- ♦ **Collecte des déchets recyclables** : piles usagées, cartouches d'encre, bouchons... associer le geste citoyen à l'écologie ;
- ♦ Organisation d'une journée sans déchet ;
- ♦ **Un potager est aménagé pour :**



- ☆ Permettre aux enfants de créer un lien privilégié avec un petit espace de nature dans l'école ;
- ☆ Donner du sens aux activités ;
- ☆ Réfléchir sur l'alimentation ;
- ☆ Développer la responsabilité collective et la collaboration.

CLASSES DE DEPAYSEMENT

ORGANISATION DE CLASSES DE DEPAYSEMENT, ACTIVITES CULTURELLES + SPORTIVES

(Celles-ci sont payantes avec mise en place d'une action de solidarité permettant de faire descendre le prix de base).

Elle permettent l'apprentissage de la vie en collectivité, encouragent la collaboration, sensibilisent à l'environnement.



Tous les 3 ans pour les élèves de P1—P2—P3 : classes de mer/ferme



Chaque année pour les classes de P4—P5—P6 : classes vertes, scientifiques, culturelles.

TRAVAIL SUR LES REGLES DE VIE A L'ECOLE ET SUR LES REGLES DE VIE EN GROUPE

Depuis septembre 2013, les enseignants à tour de rôle surveillent la cour de récréation afin de favoriser, augmenter la qualité de vie et assurer une meilleure gestion des conflits au quotidien. Le climat scolaire prend en compte le climat relationnel (atmosphère qui règne dans les rapports entre les individus), le climat éducatif, la Valeur accordée à l'éducation, le climat de sécurité qui renvoie à l'ordre.





Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

S'enrichir des différences de tous

Le respect du rythme de l'enfant permet à chacun d'acquérir les compétences visées.

La prise de parole au coin tapis chez les plus petits : chaque enfant parle de ses expériences et est respecté par le groupe dans ses choix et ses opinions.

Les activités de découverte permettent une ouverture sur le monde extérieur. Ces sorties visent à encourager les enfants à se nourrir de ce qu'ils voient, rencontrent pour la première fois ; ils font tous les mêmes découvertes et se les approprient à leur façon.



La communication entre les parents, les enseignants et les élèves se fait par le biais :

- ♦ du journal de classe ou de la farde d'avis, de mails ;
- ♦ des valves d'informations (parfois fenêtre du hall principal) ;
- ♦ de réunions individuelles à la demande ;
- ♦ d'une réunion d'informations (collective) en début d'année aux élèves — de réunions individuelles lors de la remise des bulletins.

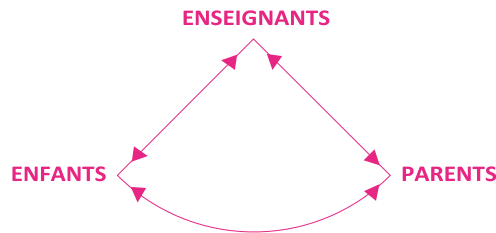
La réussite de votre enfant est l'affaire de tous et nécessite une collaboration entre les parents et l'équipe éducative.

Dans le cadre de l'immersion (choix dès la 3e maternelle), le PSE, le PMS, les logopèdes... sont d'une aide précieuse. En cas de difficultés, un bilan logopédique peut être demandé (avis à la demande des parents, au niveau de l'orientation,...).



LES RÔLES DE CHACUN

Nos objectifs ne peuvent être atteints que par une **indispensable** collaboration entre tous les acteurs de la vie scolaire.



Les parents assurent un suivi scolaire en s'intéressant aux activités tout en laissant à l'enseignant le rôle pédagogique.

Les parents sont un soutien indispensable dans notre tâche éducative, c'est pourquoi ils se doivent :

- ♦ d'encourager et de soutenir l'enfant dans son travail journalier, ses activités scolaires et son évolution ;
- ♦ d'accorder de l'attention et de l'intérêt à la vie de l'école ;
- ♦ d'examiner le travail, les réalisations et les résultats de leur(s) enfant(s) ;
- ♦ de veiller à être ponctuels et à accomplir au mieux les tâches administratives ;
- ♦ d'encourager l'apprentissage de l'effort, de persévérer dans les difficultés ;
- ♦ d'entretenir un dialogue respectueux avec l'équipe éducative ;

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE s'engage à :

- ◇ utiliser des stratégies diversifiées pour répondre aux besoins de chaque enfant ;
- ◇ communiquer et organiser des rencontres avec les parents (collectives ou individuelles) ;
- ◇ évaluer les apprentissages et informer les enfants de leurs progrès, leurs difficultés, l'aide supplémentaire éventuellement apportée ;
- ◇ encourager la persévérance ;
- ◇ informer l'enfant sur les attentes que l'enseignant a vis-à-vis de lui.

Les enfants s'engagent :

- ◇ à accorder de l'intérêt à la vie à l'école ;
- ◇ à respecter les enfants et les adultes de l'école.

ASPECTS ORGANISATIONNELS

L'école communale de Jandrain est ouverte de 06h30 à 18h30 et le mercredi jusque 17h30.

Développer un accueil de qualité

Deux ATL (accueillantes extra-scolaire) et une éducatrice sont chargées de l'encadrement des enfants. Durant les périodes hors temps scolaire, elles sont accompagnées de deux renforts pour permettre une plus grande sécurité.

Classe de devoirs—simple surveillance

Lundi	}	De 15h30 à 16h30
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		

L'école est *gratuite* ; sauf concernant certaines activités ou services :

- ◇ accès à la piscine (2,90€ - tarif d'avril 2023) ;
- ◇ participation aux activités culturelles et sportives ainsi que les déplacements qui y sont liés ;
- ◇ repas scolaires :
 - ☆ enfant du maternel : 3,50€
 - ☆ enfant du primaire : 4,50€
 - ☆ potage : 0,40€
- ◇ service d'accueil extra-scolaire ;
- ◇ abonnement à des revues et/ou des journaux liés au projet pédagogique, notamment abonnement en P6 au JDE.



LA SECTION MATERNELLE

NOS 3 CLASSES MATERNELLES VOUS PROPOSENT D'/DE :

- 😊 organiser et vivre des situations mathématiques ;
- 😊 associer des faits et événements en utilisant un vocabulaire temporel ;
- 😊 développer l'autonomie de l'enfant face à la tâche ;
- 😊 construire et structurer un espace ;
- 😊 développer les formes d'expression et de communication ;
- 😊 intégrer l'écrit dans les activités quotidiennes : construire des référents avec les enfants, multiplier les contacts avec l'écrit ;
- 😊 acquérir la méthode du geste et de l'outil : développer et affiner la motricité fine ;
- 😊 s'approprier des savoirs et des savoir-faire en respectant le rythme de chacun ;
- 😊 évaluer en encourageant avec un regard positif ;
- 😊 s'ouvrir au monde en profitant de sorties et de personnes ressources pour développer l'esprit critique.



POUR LES ELEVES DE 3IEME IMMERSION

Le programme est le même que celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'apprentissage se fait cependant en néerlandais à raison de 50% donnés par une institutrice native speaker.

Le travail de l'enseignant néerlandophone est identique à celui d'un enseignant francophone mis à part son rôle de développer la langue cible lors de ses apprentissages.

Quant au travail de l'enseignant francophone, il vise à enrichir le vocabulaire à travers des activités de langage sans pour autant négliger les apprentissages requis fin de 3e maternelle.

Sieste surveillée par une puéricultrice pour les plus petits.

Deux périodes de psychomotricité pour chaque classe sont incluses dans l'horaire.



L'APPRENTISSAGE PAR IMMERSION

Parce que la communication est une priorité dans la société actuelle :

Nous sommes persuadés que l'apprentissage d'une seconde langue par immersion apporte un plus à nos élèves et permet une plus grande ouverture d'esprit vers le monde extérieur.

Le néerlandais s'est imposé comme un choix judicieux. Comprendre, oser, parler, s'exprimer avec plaisir dans cette seconde langue sont les objectifs que nous visons avec l'aide des enseignants néerlandophones.

Des excursions linguistiques sont des moyens d'apprentissage et d'évaluation qui permettent à nos élèves de comprendre l'importance d'une seconde langue.

D'autres pratiques telles que des jeux de rôles, des exposés effectués dans la langue d'immersion, des échanges entre classes sont d'autres outils facilitateurs d'apprentissage.

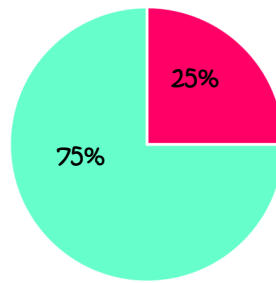
L'objectif pédagogique est de comprendre, parler, lire et écrire dans la langue cible de manière fonctionnelle dans ces situations de la vie quotidienne.



LA SECTION PRIMAIRE

PREMIERE ANNEE

75% de néerlandais — 25% de français



L'enfant apprend à lire en néerlandais selon la méthode « Veilig leren lezen ».

Comme tout enseignement, nous attendons des parents un regard sur le travail de l'enfant durant la journée scolaire afin de lui donner le goût d'apprendre et de l'encourager dans son parcours scolaire.

En français, il s'agit de comprendre et de réagir à un message et à veiller à sa cohérence. De nombreuses activités visent à enrichir le vocabulaire et le jeu avec les mots.

Simultanément, l'enseignant néerlandophone et l'enseignant francophone voient les lettres communes.

En ce qui concerne les devoirs, nous attendons des enfants de :

- ◇ pouvoir réinvestir leurs acquis dans de petits travaux simples tels qu'/que : une recherche de documents, une lecture de mots, une lecture de phrases... ;
- ◇ pouvoir lire et orthographier les lettres vues en Classe.

Matières données :

en néerlandais

Formation historique, géographique,
économique et sociale
Lecture/écriture
Mathématiques
Expression orale
Histoire
Education culturelle et artistique
Sciences : formation manuelle, technique,
technologique et numérique

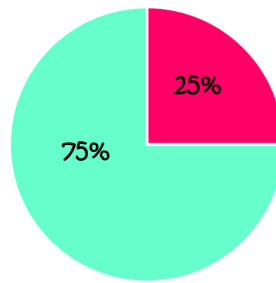
en français

Remédiation maths
Éveil géographique
Expression orale
Initiation grammaire et conjugaison
Vocabulaire
Eveil aux langues
Lecture/écriture



DEUXIEME ANNEE

75% de néerlandais — 25% de français



Lors de leur entrée en deuxième année, les enfants continuent la découverte des 3 derniers livrets de la méthode « Veilig leren lezen » avant d'entamer une nouvelle méthode de lecture : « Totemtaal ». Celle-ci mise plus particulièrement sur un apport de vocabulaire plutôt que sur les outils grammaticaux. Nous continuerons la méthode.

On continue l'apprentissage de la lecture sur base de ce qui a été vu en première année.

- ◇ Apprentissage + fluidité + compréhension ;
- ◇ Outils grammaticaux ;
- ◇ Savoir écrire.

Sans négliger l'oral auquel il faut toujours être vigilant.

Matières données :

en néerlandais

Expression orale/écrite

Lecture : fluidité & compréhension

Mathématiques

Formation historique, géographique,
économique et sociale

Education culturelle & artistique

Sciences : formation manuelle, technique,
technologique et numérique

en français

Technique lecture : fluidité &
compréhension

Expression orale

Orthographe

Outils grammaticaux

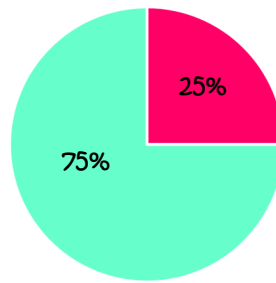
Savoir écrire sur base d'outils

Remédiation maths



TROISIEME ANNEE

75% de néerlandais — 25% de français



Matières données :

en néerlandais

Langue :

Lecture—écriture

Production d'écrits à partir du vécu des enfants et sur base d'outils

Orthographe

Grammaire

Mathématiques :

Nombres et opérations

Grandeurs

Géométrie

Problèmes

Sciences :

Formation historique, géographique, économique et sociale

Formation manuelle, technique, technologique et numérique

Education culturelle et artistique

en français

Lecture technique et compréhension

Grammaire

Conjugaison

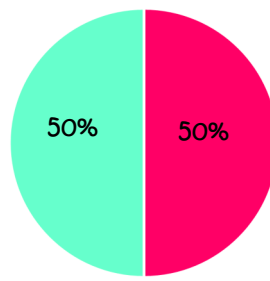
Expression orale et écrite

Orthographe



QUATRIEME ANNEE

50% de néerlandais — 50% de français



Matières données :

en néerlandais

Langue :

Lecture/compréhension

Production d'écrits à partir du vécu des enfants et sur base d'outils

Orthographe/Grammaire

Expression orale

Mathématiques :

Nombres et opérations

Grandeurs

Sciences :

Formation manuelle, technique, technologique et numérique

Formation géographique, économique et sociale

Education culturelle et artistique

en français

Lecture /compréhension et fluidité

Grammaire

Conjugaison

Expression orale et écrite

Orthographe

Mathématiques :

Problèmes

Géométrie

Eveil :

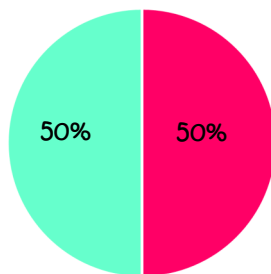
Formation historique

Education culturelle et artistique



CINQUIEME ANNEE

50% de néerlandais — 50% de français



Matières données :

en néerlandais

Langue :

Lecture/compréhension

Production d'écrits à partir du vécu des enfants et sur base d'outils

Orthographe

Grammaire

Conjugaison

Expression orale

Outils au service de la langue

Mathématiques :

Nombres et opérations

Géométrie

Sciences :

Formation manuelle, technique, technologique et numérique

Formation historique

Education culturelle et artistique

en français

Lecture compréhension

Grammaire

Conjugaison

Orthographe

Expression orale et écrite

Mathématiques :

Problèmes

Grandeurs

Sciences :

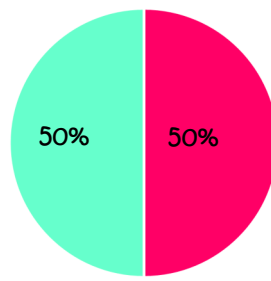
Formation géographique, économique et sociale

Education culturelle et artistique



SIXIEME ANNEE

50% de néerlandais — 50% de français



Matières données :

en néerlandais

Langue :

Lecture compréhension

Production d'écrits à partir du vécu des enfants et sur base d'outils

Orthographe

Expression orale

Outils au service de la langue (grammaire, conjugaison)

Mathématiques :

Nombres et opérations

Grandeurs

Sciences:

Formation historique, géographique, économique et sociale

en français

Lecture compréhension

Grammaire

Conjugaison

Orthographe

Expression orale et écrite

Mathématiques :

Problèmes

Géométrie

Sciences :

Formation manuelle, technique, technologique et numérique

Education culturelle et artistique



4. ACTIONS PRIORITAIRES DE NOTRE ÉQUIPE POUR LES TROIS PROCHAINES ANNÉES

Outre la poursuite de l'enrichissement des stratégies déjà mises en place, voici les actions prioritaires de notre équipe pour les 3 prochaines années en lien avec le plan de pilotage de l'école.



concertations fixes prévues selon un horaire pour toute l'année scolaire et bonnes pratiques collaboratives entre enseignants afin de favoriser le continuum pédagogique ;



assurer la continuité des apprentissages par le biais de référentiels pratiques et utiles ;



développer la différenciation : c'est-à-dire être encore plus proche des besoins des élèves en permettant à chaque enfant de travailler à son rythme ;



ouvrir l'école sur le monde extérieur et susciter le goût de la culture par des visites culturelles.

**NE LIMITE PAS TES DÉFIS,
DÉFIE TES LIMITES**

5. COORDONNÉES DE CONTACT

Direction : Véronique VAN THOURNOÛT

 019/63.53.89 0478/98.52.11

 ecoledejandrain@gmail.com

 Chaussée de Wavre 59 — 1350 ORP-JAUCHE

 www.ecoledejandrain.be

 8h30—12h05 & 13h15—15h20



